



Ma thèse en 180 secondes

Édition 2024

Cahier du candidat

(document adapté des recommandations rédigées par l'ACFAS)

Contacts :

France Universités

Marine LOPES

Chargée de communication

23 rue Louis le Grand

75002 Paris

Email : marine.lopes@franceuniversites.fr

CNRS

Joanne VONLANTHEN

Chargée de communication

3 rue Michel Ange

75016 Paris

Email : joanne.vonlanthen@cnrs.fr



Table des matières

| | |
|---|----|
| I - Présentation générale | 3 |
| 1. Qu'est-ce que c'est? | 3 |
| 2. Les prix | 4 |
| 4. Dates à retenir | 4 |
| II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation | 5 |
| 1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours en France | 5 |
| 2. Règlement | 5 |
| 1. Contraintes techniques | 5 |
| 2. Présentation orale | 7 |
| 3. Support visuel | 7 |
| 3. Critères d'évaluation | 8 |
| III – Modalités d'accompagnement des étudiants | 8 |
| 1. Préparation et formation | 8 |
| 2. Demi-finale | 9 |
| 3. Inscription aux finales | 9 |
| 4. Finale internationale | 10 |
| IV - Coordonnées | 10 |

Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT^{MC}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

Le concours ***Ma thèse en 180 secondes*** permet à des **doctorants** de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en **trois minutes**, un exposé clair, concis et surtout convaincant autour de son projet de recherche.

Chaque année, un appel est lancé à l'ensemble des regroupements universitaires et universités de France et membres de France Universités, en même temps qu'aux **délégations du CNRS** sur l'ensemble du territoire, afin que s'organise un concours interne régional. Les deux lauréats sélectionnés lors de la finale locale représenteront leur établissement lors de la demi-finale nationale qui se tiendra en avril 2024.

A l'issue de la demi-finale, 16 doctorants seront sélectionnés pour participer à la finale nationale en mai ou juin 2024.

La finale internationale, organisée à l'automne 2024, regroupera les lauréats des différents pays participants au concours (1 lauréat par pays).

Ce concours est organisé en quatre temps :

1. Une **finale régionale** (au sein des universités et regroupements universitaires membres de France Universités avec les délégations du CNRS) permettra de désigner deux lauréats par regroupement (1^{er} prix du jury et prix du public ou 2^{ème} prix du jury si le prix du public est identique au 1^{er} prix du jury). Ces doctorants **représenteront leur université et leur laboratoire** lors de la demi-finale du concours.
2. Une **demi-finale** nationale sera organisée pour sélectionner les 16 candidats qui participeront à la finale nationale. En fonction de la situation sanitaire, la durée et les modalités de la demi-finale pourront être repensées ;
3. La **finale nationale** déterminera le doctorant représentant la France pour la dernière étape ;
4. La **finale internationale**, permettant aux participants de se confronter à d'autres publics, dans d'autres lieux, d'effectuer des rencontres, et de se confronter à l'universalité de la recherche. Cette dernière étape verra la consécration de doctorants, récompensés par les trois prix du jury et le prix du public.

2. Les prix

Lors des trois grandes phases de sélection (finale régionale, finale nationale et finale internationale) des prix seront remis par les organisateurs et/ou les membres du jury :

- Pour la finale régionale, au maximum trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix).
- Pour les finales nationale et internationale, trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix)

Pour la finale nationale française, les prix seront d'une valeur de :

- o 1^{er} prix du jury : 3000€
- o 2^{ème} prix du jury : 2000€
- o 3^{ème} prix du jury : 1500€
- o Prix du public : 500€

Un prix du public sera également remis après décompte des votes du public présent lors de la phase de sélection. Le prix du public pourra également être proposé pour le public en ligne sous réserve que le vote soit réalisé dans des conditions optimales (1 internaute = 1 vote).

Le prix des internautes, s'il n'est pas organisé dans des conditions optimales, sera indépendant du prix du public et ne donne pas accès à la demi-finale nationale.

Un vote des lycéennes et lycéens pourra également être organisé si plusieurs classes sont présentes dans la salle, selon les mêmes modalités que le vote du public.

Seule l'obtention du 1^{er} prix du jury ou du prix du public (ou du 2^{ème} prix du jury dans le cas où le 1^{er} prix est identique au prix du public) permet aux candidats d'accéder à la demi-finale du concours.

Seule l'obtention du 1^{er} prix du jury permet l'accès à la finale internationale.

4. Dates à retenir

| Mois | Tâches |
|----------------------------------|--|
| 8 janvier 2024 – 22 mars 2024 | Organisation des finales régionales dans les regroupements universitaires et universités membres de France Universités participants et les délégations du CNRS |
| Début avril 2024 | Demi-finale à Paris |
| Fin mai 2024 | Finale nationale |
| Automne 2024 | Finale internationale |

II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours en France

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- S'exprimer en français ;
- Pour participer, le candidat doit être **inscrit en doctorat** pour l'année universitaire en cours (2023-2024) ou avoir obtenu son doctorat lors de l'année universitaire précédente à savoir 2022-2023 ;
- Représenter l'université dans lequel le doctorant est inscrit ;
- Présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- Avoir informé de sa participation au concours leur directeur de thèse et / ou financeurs et son directeur d'unité ;
- Représenter le pays dans lequel il a été sélectionné à la finale internationale ;
- Plus largement, le doctorant doit être inscrit dans une université du pays qu'il représentera lors de la finale internationale ;
- Ne pas avoir déjà été finaliste national du concours lors une édition précédente ;
- Seuls **l'université du candidat et son laboratoire de rattachement seront affichés sur les supports de communication.**

ATTENTION : Tout candidat se présentant au concours doit bien tenir compte du calendrier défini pour l'ensemble de ce concours.

Pour participer à l'édition 2024 de *Ma thèse en 180 secondes*, les étudiants doivent s'adresser aux coordinateurs du concours dans leur regroupement universitaire / université (**liste et contacts disponibles sur le site mt180.fr**).

2. Règlement

1. Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Dans un souci d'équité, elles s'appliqueront pendant la finale du regroupement, la demi-finale, la finale nationale et la finale internationale, à tous les participants, sans exception. Les organisateurs régionaux sont appelés à appliquer autant que possible ces contraintes techniques, en fonction des moyens logistiques dont ils disposent.

Départ

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du candidat et visible si ce dernier le désire ;
- La personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène. Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un signe établi au préalable avec le gardien du temps et le même pour tous les candidats. La personne gardienne du temps enclenchera alors le chronomètre. Selon les modalités choisies par les organisateurs, un décompte de 3 secondes peut s'afficher à l'écran du candidat et du public avant le début de décompte des 180 secondes. Le participant peut alors commencer sa présentation ;
- Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Interruption

- Sauf en cas de problème technique majeur, le chronomètre ne pourra en aucun cas être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt) ;
- Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, l'animateur devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;
- Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Visualisation

- **S'il le désire**, le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant) ;
- Si les moyens logistiques le permettent, un écran peut être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;

- Si le participant le souhaite, la personne responsable du chronomètre pourra l'avertir par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin des 180 secondes (ex : agiter un drapeau) si cela n'est pas inclus dans le chronomètre.

Fin

- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il aura le choix : soit continuer sa prestation et dans le même temps se disqualifier pour la compétition, soit ne pas terminer sa présentation et donc être toujours admissible à la compétition ;
- La décision du jury est sans appel.

2. Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français**;
- Aucun accessoire, ne sera autorisé : pas de note, pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc. ;
- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite ;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro casque ou un micro-main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire. Ce dispositif sera également efficient sur toute la durée du concours.

3. Support visuel

- Les étudiants peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré ;
- Les étudiants n'ont droit qu'à **une seule diapositive**, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène ;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français ;
- La diapositive doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi et format 1920x1080 pixels ou 1 024 × 768 selon le vidéoprojecteur de la salle). Dans les deux cas, toutes les diapositives seront intégrées par les organisateurs dans un seul document Powerpoint ;

- Les participants devront s'assurer que les **images utilisées sont libres de droit** ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours ;
- Aucun logo ne devra figurer sur la diapositive du candidat (université, laboratoire, etc.) ;
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé ;
- Le visuel du lauréat participant à la finale nationale devra être envoyé au plus tard le **20 mai 2024** au comité national d'organisation (France Universités, CNRS) par la personne responsable de la compétition au niveau local et au format précisé ci-dessus ;
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de la thèse sera annoncé oralement par l'animateur de la compétition et affiché dans un jingle d'introduction du candidat.

3. Critères d'évaluation

Le jury portera une attention particulière au talent d'orateur du candidat, à sa capacité de vulgariser son projet de recherche et comment ce projet est mené.

Le rôle du jury est d'identifier le candidat qui aura le plus convaincu pour représenter les valeurs du concours *Ma thèse en 180 secondes* (et plus largement la diversité des acteurs de la recherche).

III – Modalités d'accompagnement des étudiants

1. Préparation et formation

Ma thèse en 180 secondes est un exercice de concision et de médiation qui nécessite une **excellente préparation**, tant au niveau du discours et de la prestation, qu'au niveau de la présentation du visuel sur PowerPoint.

Pour aider les étudiants à bien se préparer, les universités mettront en place une formation spécifique. Les étudiants sont encouragés à prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans leur établissement **(liste disponible sur le site mt180.fr)**.

Cette séance sera également l'occasion de poser vos questions sur les règlements et les contraintes techniques.

Un entraînement avant le jour de l'évènement vous permettra également de déterminer vos préférences concernant la logistique de votre présentation :

- En fonction des capacités techniques du lieu, préférez-vous utiliser un micro tenu à la main, un micro sur pied ou un micro-casque ?

- Voulez-vous être prévenu par un signal visuel quand il ne vous reste que 30 secondes ?

2. Demi-finale

La demi-finale se déroulera dans les mêmes conditions que la finale nationale (chrono, écran, critères de sélection du jury) en fonction des capacités techniques du lieu de la sélection. Chaque doctorant devra effectuer sa présentation devant un jury composé pour l'occasion.

Les 16 doctorants retenus à l'issue de la demi-finale présenteront leur thèse devant le grand public lors de la finale nationale.

3. Inscription aux finales

La personne responsable du concours dans votre établissement devra envoyer au comité national d'organisation avant le **22 mars 2024** les documents ci-dessous :

- le **justificatif d'inscription** à l'université, pour l'année universitaire en cours (2023-2024) ou le document justifiant que le doctorant a soutenu (ou va soutenir) sa thèse de doctorat pendant cette année universitaire ;
- la photocopie de la **carte d'étudiant** ;
- les **coordonnées complètes** du candidat : nom, prénom, adresse courriel valide jusqu'en octobre 2024, adresse postale et numéro de téléphone portable ;
- le **titre officiel du projet de recherche** de doctorat complet non vulgarisé ainsi que la date de dépôt du travail si celui-ci a déjà été déposé ;
- les coordonnées complètes du **directeur de thèse et du directeur de labo** : nom, prénom, adresse courriel valide, adresse postale et numéro de téléphone ;
- la **diapositive du candidat** utilisée pour sa présentation lors de la finale interne à l'université au format demandé, avec les images libres de droit et sans logo (université, laboratoire...). Si le candidat souhaite modifier sa diapo, il est possible d'envoyer la version finale jusqu'au 22 mars 2024 pour la demi-finale et jusqu'au 20 mai 2024 pour la finale nationale ;

- Une photo (portrait) du candidat de bonne qualité (HD) et libre de droit que nous pourrions utiliser sur notre site Internet ou dans les médias sociaux afin mettre le candidat en valeur ;
- Un scan du **droit à l'image** signé par le finaliste lors de la finale régionale.

Les organisateurs régionaux assumeront les frais de transport et d'hébergement des lauréats et des accompagnateurs pour leur participation à la demi-finale et à la finale nationale.

Jury

Le jury composé par le comité national d'organisation pour la demi-finale et la finale nationale sera constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde économique, artistique et des médias.

En cas de conflit d'intérêt (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury participe au concours), le membre concerné doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

Animateur

L'animateur sera chargé de présenter les candidats, d'annoncer leur sujet de doctorat complet, de les encourager et de créer une ambiance conviviale et festive dans la salle.

4. Finale internationale

Le lauréat récompensé par le 1^{er} prix du jury pendant la finale nationale sera invité à participer à la finale internationale qui se déroulera à l'automne 2024, avec des étudiants francophones. Les modalités d'organisation de cette finale internationale, ainsi que les activités qui y sont reliées, seront détaillées suite à la finale nationale.

IV - Coordonnées

Dans le cadre de votre participation au concours interne des universités, veuillez prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans votre regroupement universitaire. **Tous les contacts sont disponibles sur le site mt180.fr**